



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

inondations

Question au Gouvernement n° 4024

Texte de la question

INONDATIONS

M. le président. La parole est à Mme Valérie Corre, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

Mme Valérie Corre. Ma question s'adresse au Premier ministre ; elle aussi a trait aux fortes inondations et aux pluies exceptionnelles de ces derniers jours. De nombreux départements ont été touchés et d'autres sont encore en alerte.

Dans le Loiret, 226 communes sur les 334 que compte notre département ont été plus ou moins touchées et les sapeurs-pompiers sont intervenus plus de 4 000 fois.

Je souhaite à mon tour saluer l'efficacité des forces de l'ordre et de secours, des services de l'État, des entreprises et des collectivités territoriales qui ont porté secours à la population. Je veux rendre un hommage particulier aux maires – dont je ne suis pas –, ainsi qu'à leurs équipes et à leurs services qui ont géré à bout de bras les opérations de secours et qui suivent l'évolution de la situation de leur commune et accompagnent au quotidien leurs concitoyens. Je remercie aussi les habitants qui, dans un formidable élan de générosité, se sont mobilisés et ont prêté main-forte aux secours.

Notre rôle d'élus est de faire converger cette énergie collective et les moyens disponibles afin d'assister les personnes les plus durablement touchées par la perte d'un commerce, de leur exploitation, de leur maison ou d'un proche.

Dans cette épreuve, l'État a été au rendez-vous. Sans attendre, le Président de la République a pris ses responsabilités et annoncé que l'état de catastrophe naturelle serait reconnu dès demain, lors du Conseil des ministres. C'est essentiel pour tous ceux qui ont subi de lourds dégâts et ont besoin d'être indemnisés au plus vite.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous rassurer les élus et les habitants en confirmant que toutes les communes touchées – toutes, j'y insiste – seront déclarées en état de catastrophe naturelle ? Vous avez donné à l'instant des informations détaillées concernant le fonds exceptionnel, ce dont je vous remercie, mais pourriez-vous confirmer que les services de l'État veilleront à ce que toutes les personnes et toutes les situations soient bien prises en compte ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Mesdames, messieurs les députés, il y a plusieurs questions, sur tous les bancs, sur ce sujet ; j'y répondrai, ainsi que Bernard Cazeneuve, qui est à la tête du ministère chargé de la

gestion de ces crises.

Madame la députée, nous étions hier ensemble à Montargis, avec le député-maire de la ville, Jean-Pierre Door qui, dans un instant, posera lui aussi une question.

D'abord, je voudrais saluer une fois de plus l'engagement de tous. Alors que notre pays est prompt à critiquer, notamment ses agents fonctionnaires de l'État ou des collectivités territoriales, j'ai la conviction profonde que jamais nous ne pourrions répondre à une telle crise s'il n'y avait sur le terrain des agents de l'État et des collectivités territoriales aussi dévoués, qui ne comptent pas leur temps. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, ainsi que sur quelques bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe Les Républicains.)*

Mme Michèle Bonneton. Bravo !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Jamais nous ne pourrions répondre à une telle crise s'il n'y avait des élus, parlementaires, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers municipaux et bien sûr maires, qui, dans ces moments-là, incarnent l'unité de la commune et sont capables de rassembler tous ses habitants. Il y eut des gestes de solidarité exceptionnels, que je veux saluer. On dit trop souvent qu'il n'y a pas de solidarité, d'entraide dans ce pays ; eh bien là, en quelques heures, nous avons vu l'engagement et la générosité de nos compatriotes. On préférerait ne pas vivre de tels moments, mais c'est dans ces circonstances-là que l'on constate l'engagement et la générosité des Français. Il faut le dire.

Et puis – c'est l'essentiel –, bien évidemment, madame la députée, chère Valérie Corre, nous devons aussi, dans ces circonstances-là, répondre à l'attente : à l'attente des entreprises, à celle des exploitants agricoles – je pense notamment aux maraîchers, particulièrement touchés –, à celle des petits commerçants qui, dans les centres-villes, ont vu leurs commerces touchés, noyés, détruits ; c'est le cas, nous l'avons constaté hier, à Montargis, mais aussi à Nemours et dans de nombreuses petites villes, et même dans des villages. Il faut donc être totalement engagés.

Il faut aussi répondre à la détresse des gens, de tous ceux qui, comme nous l'avons vu hier, ont tout perdu. Avant même que la déclaration d'état de catastrophe naturelle et que les assurances puissent répondre à cette attente, il y aura donc ce fonds, dont j'ai annoncé la création et qui représente déjà, à ce stade – ce sera sans doute plus ultérieurement –, 500 euros par foyer en moyenne, soit 30 millions d'euros ; il s'agit, tout simplement, d'apporter une réponse aux gens qui ne savent pas quoi faire, au-delà de l'aide que leur ont déjà apportée les communes. Car si l'État, les services publics, les collectivités ont répondu à la crise, vient maintenant sans doute le plus difficile : quand on ne parlera plus de cela, que les gens se sentiront abandonnés, c'est ensemble que nous devons leur répondre ; et alors, oui, l'État sera au rendez-vous ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Corre](#)

Circonscription : Loiret (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4024

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 juin 2016](#)